

EMPLACEMENTS SUCCESIFS DE LA MAIRIE



Dornes en 1774

De la Révolution à l'arrivée de Madame Lefebvre, nous n'avons pas retrouvé de preuves de l'emplacement de la mairie. Ce qui est certain, c'est que le bâtiment occupé par la mairie était en très mauvais état comme l'attestent les documents liés au mariage du Maréchal Lannes (recherches de MM Lacoste livre de Régis Crépy). Le mariage a été célébré le 29 fructidor An VIII (16 septembre 1800) dans l'étude notariale de M^e SALLARD, maire de la commune de Dornes, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil. L'acte de mariage mentionne « ...*sont comparus dans mon domicile à défaut de chambre commune, pour contracter le mariage, d'une part le citoyen Jean Lannes général de division ...* »

Lors de l'acquisition de la maison Enfer (emplacement actuel de la salle des associations) et de la propriété jouxtant ce bâtiment vers 1838, Mme Lefebvre propose de vendre une partie des bâtiments pour installer mairie et justice de paix.

En 1842, des plans pour un projet de construction d'une maison commune (mairie-justice de paix et écoles) sont faits. Cependant ce projet n'a jamais abouti.

Mme Lefebvre change rapidement d'avis et propose un échange de bâtiments entre la maison Enfer et le grand pavillon (actuelle école maternelle).

111

*Travail et fourniture faite par Sallet-maçon
à la Maison communale de Dornes*

1872			
Novembre	20	fournis un sac tuilles et une poutre	2 50
"	"	si fournis une journée	2 50
Décembre	3	deux journées	5
"	"	si fournis 500 tuilles rendu conduit	11 25
"	4	deux journées	5
"	5	deux journées	5
"	6	une journée	2 50
"	"	si fournis 200 tuille	4 50
"	"	si fournis 50 briques	1
"	"	chaux et sable	1
"	"	fournis peinture et lattes	75
			Total 41 00
payé, le 11. x ^{ème} 1852, Sallet			21 00
à compte			20 00
art. 32			reçu
payé, le 5. 1852, par			
mandat, du 1 ^{er} janvier 1852,			

Suite à une enquête publique, la situation de l'actuelle mairie et justice de paix est déterminée. Cet emplacement était le plus adapté pour les jours de louées, de Conseil de révision, de par son ouverture directe sur la place. Ce bâtiment sera érigé en 1879 (en haut de la façade Sud, la date de 1872 est gravée. Il s'agit d'une erreur probablement survenue lors de la réfection de la façade). L'inauguration a eu lieu le 31 août 1879 comme en témoigne la correspondance ci-dessous..

MAIRIE
de
DORNES

Le 15 Août 1879.

Monsieur,

Un banquet suivi d'un
bal, aura lieu à Dornes, le 31 courant,
à 6 heures du soir, à l'occasion de la fête
patronale et de l'inauguration du
nouvel Hôtel de Ville.

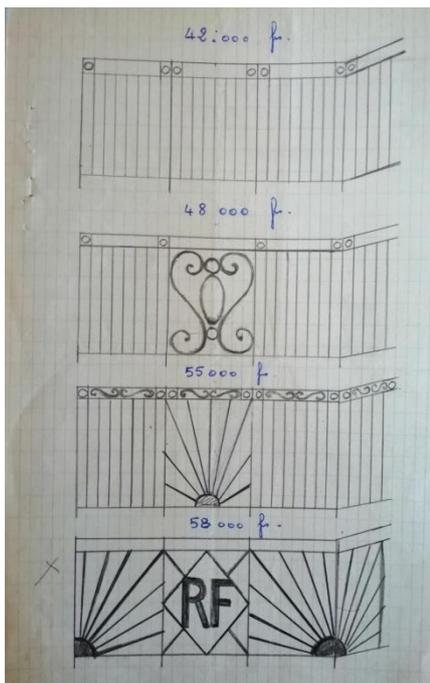
Au fil du temps quelques transformations sont réalisées :

■ La façade :

- Une horloge est installée en 1923
- la balustrade du balcon en pierre est remplacée par une balustrade en fer forgé en 1952.



Avant 1952



Dessin n° 4 retenu pour la grille en fer forgé



■ A partir du mois de septembre 1980 jusqu'en juillet 1981 une restructuration complète de l'intérieur est entreprise :

- une grande salle au 1er étage (actuelle salle des mariages)

- Le secrétariat est alors installé au rez-de-chaussée pour permettre une meilleure accessibilité (précisons que le bureau du secrétaire de mairie se situait à l'étage) et un accueil pour installer un «*agent de bureau dactylographe* » à temps complet»..
- Aménagement du parvis lors des derniers travaux du bourg actuel.

Texte et illustration : Marie-Christine Kepplinger – Françoise Lagarde
Sources : archives municipales et archives privées

L'association compte 54 adhérents

Administration :

Marie-Christine Kepplinger, Présidente - Jean-Paul Dufour, Vice-Président

Paulette Sensemat, Trésorière - Arsène Fréty, Trésorier-Adjoint

Françoise Lagarde, Secrétaire – Claire Pruneau, Secrétaire-Adjointe